

Compétences

I. Collaborer, participer et prendre des décisions

a) Définition et indicateurs

1. Définition

La collaboration est le fait de travailler avec d'autre(s) personne(s) : il s'agit donc d'accomplir une tâche à plusieurs en fonction des capacités et des compétences de chacun-e.

La participation, au sens de la CDE, est le fait que chaque acteur concerné par une décision soit entendu et puisse faire valoir ses arguments. Dans un sens plus large, il s'agit de l'implication de chaque acteur au sein d'un projet sous quelque forme que ce soit.

La prise de décision est la première action qui peut être prise avant d'entamer d'autres démarches pour participer à la vie de la société. Elle implique aussi de développer sa capacité à négocier et à faire des compromis.

2. Indicateurs

Les indicateurs qui permettent d'évaluer cette compétence sont notamment les suivants :

L'élève peut...

- Participer et coopérer pour modifier, planifier et mettre en œuvre des projets collectifs liés aux droits humains/à la durabilité.

Par exemple : Les élèves nomment des délégué-e-s qui sont membres des commissions de préparation du projet ; un groupe d'élève est responsable d'une partie du projet (la communication et le marketing, lien avec la Commune, organisation de l'exposition, organisation des conseils de classe, etc.)

- Identifier les possibilités d'actions dans la société civile, la politique et l'économie pour la promotion des droits humains/d'un développement durable et participer au processus de décisions.

Par exemple : Les élèves demandent la mise sur pied d'un conseil des jeunes dans leurs communes qui soit entendu lors des décisions qui les concernent ; les élèves demandent la présence d'un Défenseur des droits de l'enfant dans la commune

- Participer à l'élaboration d'une décision commune et à son choix.

Par exemple : Les élèves sont partie prenante du choix du thème d'un projet d'établissement ; les élèves élaborent ensemble et de façon démocratique la charte de l'établissement ou de la classe

3. Exemple de projet : Le Respect, Ecole de Martigny

Ce projet d'établissement sur une année a permis différentes réalisations, parmi lesquelles la mise en pratique de conseils de classe (méthode p. **Fehler! Textmarke nicht definiert.**), lors desquels les élèves ont pu exercer leur capacité de collaboration, de participation et expérimenter la prise de décisions.

b) Liens

1. Liens avec l'EDH

Cette compétence permet d'exercer le droit de tout citoyen de participer à l'élaboration du droit et à la vie politique. Il implique aussi, par le respect dû entre les participant-e-s et avec tout partenaire, la notion de réciprocité (droits et devoirs) et de responsabilité.

2. Liens au PER

SHS 24 Lien Homme-Société

FG 25 Vie de la classe et de l'école

CM 24 Jeux individuels et collectifs

FG 18/28/38 Identité

Capacités transversales : collaboration – prise en compte de l'autre, connaissance de soi et action dans le groupe

c) Pour aller plus loin

Exemples de méthodes et d'outils permettant d'exercer cette compétence, en lien avec l'EDH :

- Conseils de classe (méthode p. **Fehler! Textmarke nicht definiert.**)
- La simulation, le jeu de rôle (méthode, p. **Fehler! Textmarke nicht definiert.**)
- Rédaction d'une charte de classe ou d'établissement
- Pédagogie coopérative
- Jeux coopératifs
- Fiche FED Construire la participation Journée droits de l'enfant 2006, Fiche é21 Participer, mais à quoi ? Journée droits de l'enfant 2013 (cycle 2)

Ouvrages pédagogiques et didactiques utiles disponibles auprès d'é21 :

- Compagnon, Guide d'action pédagogique pour la diversité, la participation et les droits de l'Homme, Ellie Keen, Alessio Surian, Ditta Dolejsiova. Conseil de l'Europe (2007) (cycle 3 et postobligatoire)
- Coopérer pour prévenir la violence, Jeux et activités d'apprentissage pour les enfants de 2 1/2 à 12 ans, Delphine Druart, Michelle Waelput. De Boeck, Outils pour enseigner (2005) (cycles 1 et 2)
- Jeux coopératifs pour bâtir la paix, André Soutrenon Chronique sociale, (2005) (tous les cycles)

II. Renforcer ses connaissances

a) Définition et indicateurs

1. Définition

L'apprentissage des droits humains passe aussi par le renforcement des connaissances des élèves sur ceux-ci. Le renforcement des connaissances consiste à mobiliser les sources de différents savoir (les savoirs disciplinaires, les savoir-faire, les savoir-devenir), de vérifier leur adéquation avec différentes sources et leur validité scientifique et de les compléter par de nouvelles connaissances.

2. Les indicateurs

Les indicateurs qui permettent d'évaluer cette compétence sont notamment les suivants :

L'élève peut...

- Identifier les valeurs, les différentes sources et les perspectives qui sous-tendent un concept.
Par exemple : les élèves ont acquis des connaissances suffisante sur l'histoire des droits humains pour reconnaître des cas de discrimination tirés d'exemples concrets à travers le temps.
- Explorer des sources variées et comprendre l'apport de chacune
Par exemple : les élèves analysent des études de cas sur les droits humains en regard des bases légales.
- Mettre en lien les différents éléments relatifs à la connaissance qui est travaillée
Par exemple : les élèves mettent en perspective les sujets d'actualité tirés d'articles de journaux avec les droits humains et leur violation ; les élèves reconnaissent des cas de violation des droits humains et les mettent en contexte (dimension spatiale notamment).

3. Exemple de projet : Vidéos illustrant les droits humains, Neuchâtel

Pour réaliser les courts-métrages sur les droits humains, les apprentis médiaticiens ont dû renforcer leurs connaissances sur ceux-ci, notamment la charte sur laquelle ils sont basés et leur histoire, dans une perspective globale. Pour écrire le scénario des films (basés sur des situations où ceux-ci sont bafoués) ils ont dû s'approprier les différents aspects théoriques et les appliquer à des situations de leur vie quotidienne.

b) Liens

1. Liens avec l'EDH

L'EDH a trois dimensions : cognitive (apprendre sur), participative (apprendre pour), culturelle (apprendre par). La dimension cognitive est essentielle pour une EDH selon Gollob et Krapf (2012) : Les apprenant-e-s approfondissent leurs connaissances des droits humains et des droits de l'enfant, les bases et les textes fondateurs pour mieux les appréhender. Ils-elles acquièrent une vision globale permettant de les discuter puis de les mettre en application. Les élèves reçoivent les informations et documents utiles qui leur permettront ensuite d'exercer leurs droits et leurs compétences sociales.

2. Liens au PER

SHS 12/22/32 Relation homme-temps

SHS 24/34 Relation homme-société

FG 14-15/25/35 Vivre ensemble et exercice de la démocratie

Capacités transversales : communication – analyse des ressources, exploration des ressources ; stratégies d'apprentissage – acquisition de méthodes de travail.

c) Pour aller plus loin

Ouvrages pédagogiques et didactiques permettant de renforcer les connaissances sur les droits humains disponibles auprès d'é21 :

- La Convention européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe, (2000), (postobligatoire).
- Différentes versions simplifiées de la CDE (notre site) et de la DUDH
- Introduction aux droits de l'homme, Marie Agnès Combesque, Daniel Maja Syros (1998) (enseignant-es).
- ABC, L'enseignement des droits de l'homme, Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires, Nations Unies (2004) (cycles 2 et 3).
- Goûters philo – Les droits et les devoirs, Brigitte Labbé, P.- F. Dupont-Beurier Milan (2009) (cycle 2).
- Essentiels – Les droits de l'homme, Emmanuelle Duverger Milan, Essentiels, (2003) (Postobligatoire et enseignant-es).
- Eduquer à la démocratie, Matériaux de base sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme pour les enseignants : modules d'enseignement, théories, méthodes et activités. Rolf Gollob, Peter Krapf, Wiltrud Weidinger Conseil de l'Europe, ECD/EDH 1 (2012).

Liens

- Cf bases théoriques (p. **Fehler! Textmarke nicht definiert.**)
- Page d'é21 consacrée aux droits de l'enfant.
- Site du Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme, y compris la DUDH.

III. Développer un esprit critique

a) Définitions et indicateurs

1. Définition

Le jugement critique exige la mobilisation des savoirs et des compétences pour (se) questionner, pour argumenter ses prises de position, pour juger et, finalement, pour questionner son fonctionnement, sa méthode et proposer une meilleure solution, le cas échéant. Elle prend appui sur le respect et la tolérance qui sont des attitudes qui impliquent d'entendre une pensée ou une façon d'être contradictoire avec la sienne et d'y faire droit, de la comprendre, de lui donner toute sa place de façon éclairée.

2. Indicateurs

Les indicateurs qui permettent d'évaluer cette compétence sont notamment les suivants :

L'élève peut...

- Echanger des points de vue
Par exemple : les élèves débattent en respectant le temps de parole des autres.
- Interroger son opinion sur une situation
Par exemple : les élèves prennent en considération les besoins et les sentiments des autres pour élaborer un projet commun ; à travers un débat démocratique ou philosophique, les élèves argumentent un point de vue en mobilisant des connaissances préalablement acquises.
- Prendre du recul sur ses propres attitudes et celles des autres dans une perspective de développement durable
Par exemple : les élèves dans le cadre d'un théâtre forum prennent la place de différent-e-s acteurs/trices pour ressentir les émotions induites par une situation.
- Interroger son mode de vie et ses habitudes en fonction d'un développement durable
Par exemple : les élèves analysent, à partir d'une situation donnée (mystery, cf. plus bas), les impacts de leur consommation dans une perspective historique et globale.
- Reconnaître les inégalités sociales et leurs causes et conséquences et, à partir de là, imaginer des actions possibles.
Par exemple : les élèves conçoivent un projet visant à renforcer l'égalité au sein de leur établissement.
- Adopter une attitude réflexive sur les implications des comportements et des choix humains dans le cadre d'une problématique donnée.
Par exemple : les élèves rédigent un texte résumant les enjeux sur une problématique (droit de l'eau par exemple) et sur les solutions envisageables.

3. Exemple de projet : FAP 2013, Sion

Lors de la simulation de l'Assemblée générale de l'ONU, les élèves jouent le rôle, pendant une journée, de représentants de pays membres de l'ONU et défendent un point de vue qui n'est pas nécessairement le leur, basé sur des connaissances acquises tout au long de l'année scolaire. En s'intéressant au pays qu'ils-elles représentent, ils-elles se mettent à la place de l'autre, pratiquent l'empathie et regardent les enjeux globaux depuis une perspective différente. Avec ce changement de perspective, ils-elles sont amené-e-s à formuler de manière pertinente, basée sur des connaissances acquises, des remarques critiques et constructives sur des situations complexes liées en particulier au droit à l'eau.

b) Liens

1. Liens avec l'EDH

En exerçant cette compétence, l'élève acquiert un esprit critique, par la prise de recul, la décentration et l'analyse globale des enjeux. Il-elle se situe comme citoyen-ne et peut envisager des pistes d'actions lui permettant de s'inscrire comme acteur des (de ses) droits humains.

2. Liens au PER

FG 25-35 Vie de la classe et de l'école

FG 16-17/26-27/36-37 Complexité et Interdépendances

FG 22/32 Santé et bien-être

Capacités transversales : Démarche réflexive – élaboration d'une opinion personnelle, remise en question et décentration de soi ; Pensée créatrice – développement de la pensée divergente.

c) Pour aller plus loin

Exemples de méthodes et d'outils permettant d'exercer cette compétence, en lien avec l'EDH :

- [Fiche](#) droits de l'enfant 2013 (Un t-shirt pour mes droits, cycle 3)
- [Mystery](#) sur l'eau (cycle 2)
- Conseils de classe (méthode p. **Fehler! Textmarke nicht definiert.**)
- La simulation, le jeu de rôle (méthode, p. **Fehler! Textmarke nicht definiert.**)

Ouvrages pédagogiques et didactiques utiles disponibles auprès d'é21 :

- [Repères juniors](#), Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les enfants, Nancy Flowers, Maria Emilia Brederode-Santos, Nathalie Guiter, et al., Conseil de l'Europe (2008)
- [Education à la citoyenneté – Tome 3](#), La coopération et la participation de 5 à 14 ans, Claudine Leleux De Boeck (2008)

IV. Participer

a) Exemple de projet :

Opéra pour enfants « Brundibár », école Hutten

b) Contexte général

La notion de participation désigne le fait qu'une personne ou un groupe prend part à des processus décisionnels ou à des démarches qui se déroulent dans le cadre de structures ou d'organisations préétablies. La participation peut être plus ou moins reconnue, légitime et souhaitée. Selon le contexte, la participation est un instrument prévu qui sert à légitimer des décisions ou des actions par les intéressés ou, dans le cas contraire, elle reste au stade de revendication. Dans la théorie politique, on distingue entre les formes de participation directes (par ex. les votations) et indirectes (par ex. les élections parlementaires), les formes conventionnelles et non conventionnelles. Depuis le mouvement des étudiants, le mouvement des écologistes et le mouvement des femmes au cours des années 1960 et 1970, on reconnaît et étudie aussi de plus en plus souvent des opérations participatives novatrices parfois aussi illégales (par ex. initiatives citoyennes, désobéissance civile) en tant que formes de participation. La participation devient donc en plus un moyen d'élargir la démocratie et un critère pour jauger la transparence et la justice des systèmes du pouvoir (cf. www.socialinfo.ch Wörterbuch der Sozialpolitik).

L'encouragement de la participation des enfants et des jeunes est donc associé d'une part à l'idée générale des principes démocratiques et, d'autre part, à l'éducation politique et à un développement positif de la personnalité. Le psychologue Richard Schröder entend par participation le « partage des décisions ». « Participation signifie partager des décisions qui concernent sa vie personnelle et la vie de la société et trouver ensemble des solutions aux problèmes. » (Cf. Richard Schröder, 1995 In: Hans-Martin Grosse-Oertinghaus, Peter Strack, 2011)

Formulée en tant que compétence EDD, la compétence « participer » signifie :

Les élèves sont capables

- d'identifier les marges de manœuvre dans la société civile, la politique, l'économie en vue d'un développement durable et de prendre part activement aux processus décisionnels.
- de motiver d'autres personnes à apporter leur contribution pour construire un présent et un avenir justes et respectueux de l'environnement.

c) Concrétisation

La participation en tant que compétence est illustrée de manière exemplaire, dans le projet « Brundibár », par le récit de Hans Krása : dans cette histoire, les enfants font preuve d'initiative et ils se considèrent comme des maillons de la société. Ils défendent leurs droits par leurs propres moyens et résistent à leur oppression. Ils contribuent activement à façonner leur présent en s'impliquant en faveur de leur vie dans le camp de concentration.

Les élèves de l'école primaire Hutten ont participé activement à la préparation de l'opéra Brundibár. La réflexion suscitée par l'histoire et l'attitude des protagonistes a débouché sur la question de leurs propres possibilités d'action dans le monde qui les entoure. Plusieurs domaines dans lesquels les élèves avaient leur mot à dire ont été identifiés. Les élèves sont intervenus par exemple dans la conception des différents rôles et ils ont réalisé eux-mêmes les accessoires, les costumes et les décors. Ils ont pris part aussi au travail d'information du public, ce qui leur a donné l'opportunité de se percevoir eux-mêmes comme membres de la société. Le conseil de classe qui avait lieu régulièrement dans l'école était un canal idéal pour appliquer certains aspects de la participation. En dehors de l'école, les élèves ont aussi engagé le dialogue avec leurs parents et d'autres personnes sur des thèmes comme le pouvoir,

l'exclusion, la justice et ont discuté sur les événements passés et une évolution future souhaitable de la société.

d) Liens avec l'éducation aux droits de l'homme

Les possibilités de participation sont encouragées aussi bien par les Droits de l'homme que par la Convention des droits de l'enfant. La liberté d'expression, la liberté de réunion, l'accès à l'information et aux médias ainsi que le droit à l'éducation et à la formation et le fait de prendre part à des activités récréatives et à la vie culturelle font partie du droit à la participation. Chaque individu a le droit de faire connaître son opinion et de jouer un rôle actif dans la défense de ses propres intérêts et du bien collectif. L'éducation aux droits de l'homme encourage le sens des responsabilités face à ses actes et la capacité de participer démocratiquement aux activités de la société.

e) Liens avec le plans d'études Lehrplan21

RZG.3I1: Die Schülerinnen und Schüler können Lebensweisen von Menschen untersuchen und räumliche Ungleichheiten erklären. Sie können Ungleichheiten zwischen verschiedenen Lebensweisen beschreiben und Ursachen von Ungleichheiten erklären.

RZG.3I2: Die Schülerinnen und Schüler können die Situation exemplarischer Bevölkerungsgruppen untersuchen und setzen sich mit Kriterien für faire Lebensbedingungen auseinander (z.B. Kinderrechte, Recht auf Bildung, Frauenförderung).

RZG.8I2: Die Schülerinnen und Schüler können die Entwicklung, Bedeutung und Bedrohung der Menschenrechte erklären. Sie können die Menschenrechte erläutern und die Geschichte und Entwicklung der Menschenrechte erklären.

ERG.1I2: Die Schülerinnen und Schüler können Geschlecht und Rollen reflektieren. Sie können Erfahrungen und Erwartungen in Bezug auf Geschlecht und Rollenverhalten in der Gruppe formulieren, mit anderen austauschen und respektvoll diskutieren.

ERG.3I2: Die Schülerinnen und Schüler können grundlegende Werte auf konkrete Situationen beziehen. Sie können alltägliche Situationen und gesellschaftliche Konstellationen im Hinblick auf Gerechtigkeit, Freiheit, Verantwortung und Menschenwürde betrachten und beurteilen.

Remarque : Le Lehrplan 21 est en cours de remaniement, après la clôture de la consultation. Tous les points de convergence avec le Lehrplan 21 indiqués ici se fondent sur la version mise en consultation (Juin 2013).

f) Pour aller plus loin

- Mettre en scène un opéra ou une pièce de théâtre (Légos)
- Constituer un conseil de classe
- Participer à la Session des jeunes
- „Partizipation – ein Begriff, der ein Meister der Verwirrung ist“ In „Die Mühen der Freiheit. Probleme und Chancen der Partizipation von Kindern und Jugendlichen“ Fritz Oser, Horst Biedermann (2007)
Ouvrage sur la participation
- „Partizipation – ein Kinderrecht“ Hans-Martin Grosse-Oertringhaus, Peter Strack (Ed.) (2011)
Ouvrage sur la participation
- Modèle scolaire de la Just Community
- www.politischebildung.ch site d'information consacré au thème de l'éducation politique en Suisse

V. Construire une relation humaine

a) Exemple de projet

« Droits de l'homme – fondements de la dignité et de la liberté », Gymnase de Reussbühl

b) Contexte général

Pour cohabiter au sein de la société, la capacité de construire des relations et de les vivre est essentielle. Entrer en relation permet de développer et de construire ce qui nous entoure et la société, mais aussi de développer le « Je ». La compétence de construire des relations humaines peut aussi être considérée sous l'angle du « principe dialogique » de Martin Buber.

Par principe dialogique, Martin Buber décrit « la manière dont la conscience individuelle se réalise dans le monde matériel par la rencontre avec autrui » (Cf. www.psychology48.com). Selon Buber, cela se produit toujours dans la relation Je-Tu, c'est-à-dire dans le contact qui a lieu dans l'unité constituée par l'individu et ce qui l'entoure. Buber écrit : « Je m'accomplis au contact du Tu. Je deviens Je en disant Tu. Toute vie réelle est une rencontre. » (Buber 2006). Cela signifie que chaque être humain ne peut prendre conscience de lui-même qu'à travers le monde qui l'entoure. Le Je est donc compris comme un individu qui se reconnaît en tant que tel, qui peut se développer dans la relation établie avec le Tu et se définir également face au ça.

Formulée en tant que compétence EDD, la compétence « construire une relation humaine » signifie :

Les élèves sont capables

- de construire une relation avec le monde naturel et social qui les entoure et de se percevoir eux-mêmes comme une partie de cet ensemble.
- d'avoir de l'estime et de l'empathie pour tous les êtres vivants et leurs écosystèmes et de le manifester.

c) Concrétisation

Les différentes situations qui offraient des possibilités de contact avec des intervenantes et des intervenants invités au sein de l'école ou dans le cadre de sorties particulières ont permis aux élèves d'établir une relation avec différentes personnes. Les contacts personnels et le travail de préparation et de suivi ont permis aux apprenants d'aborder le sujet non seulement sur le plan cognitif mais aussi sur le plan émotionnel. Ces contacts directs ont posé les bases pour comprendre leur vis-à-vis et sa situation et développer leur estime et leur empathie. En réfléchissant sur ce qu'ils avaient entendu, les apprenants ont pu aussi se forger une opinion personnelle. La rencontre avec les personnes invitées leur a offert l'opportunité de s'interroger sur leur attitude et leur position et de les faire évoluer.

d) Lien avec l'éducation aux droits de l'homme

L'une des aptitudes essentielles que l'éducation aux droits de l'homme vise à encourager, c'est le respect de chaque être humain, quels que soient ses origines, sa religion, son sexe, la couleur de sa peau, etc. Une démarche d'apprentissage dialogique ainsi que la capacité de construire une relation positive avec le monde environnant permettent de développer l'empathie et le respect envers son vis-à-vis.

e) Pour aller plus loin

- Inviter un témoin de la Deuxième Guerre mondiale. (Légos)
- « Wärst du mal ich und ich mal du » Sheree Fitch (1999) Livre d'images sur les droits de l'enfant et le changement de perspective.
- « Irgendwie anders » Kathryn Cave, Chris Riddel (2003) Livre d'images sur l'approche de la différence
- Informations sur le principe dialogique selon Martin Buber
 Informations à propos de Martin Buber

VI. Pensée systémique

a) Exemple de projet :

« Droits de l'homme au niveau mondial – droits des femmes en Appenzell AR & en Afrique – droits de l'enfant », Kantonsschule Trogen

b) Contexte général

La pensée systémique désigne en principe la capacité d'identifier les liens entre les choses et les systèmes ou la capacité de saisir des situations complexes. Un fait ou un système est considéré dans plusieurs optiques différentes, on anticipe les conséquences et il est possible alors de penser en fonction de laps de temps plus longs. Les nouvelles idées sont testées sur des systèmes : le système est reproduit sous forme d'image/de dessin et transformé en fonction de la nouvelle idée. Quand on adopte un point de vue systémique, c'est toujours un ensemble qui est au centre de l'attention. La pensée systémique se caractérise ainsi par la capacité d'adopter une certaine perspective, de considérer les conséquences de manière nuancée et d'associer et de développer différents points de vue. La notion de pensée systémique est souvent exprimée aussi par la formule « penser en termes d'interdépendances ».

On part du principe que la capacité d'établir des liens entre les choses et les situations est propre à la nature humaine. Les phénomènes et les problèmes de société peuvent difficilement être subdivisés en compartiments ou en domaines thématiques ; on ne peut y apporter des solutions qu'en adoptant une approche interdisciplinaire et systémique. L'école qui sépare les matières d'apprentissage encourage une pensée compartimentée. Même si cette manière de procéder a un sens sous l'angle du processus d'acquisition, la possibilité de s'exercer à un mode de pensée systémique dans le contexte de l'apprentissage scolaire est réclamée depuis assez longtemps (Cf. [Künzli, 2006](#)).

Formulée en tant que compétence EDD, la compétence « pensée systémique » signifie :

Les élèves sont capables

- d'analyser et de comprendre des dépendances et des interactions entre l'être humain, la société, les processus économiques et l'environnement naturel.
- d'identifier les causes et les effets de types d'évolution et de développement non durables.

c) Concrétisation

Dans le projet de l'école de Trogen, les droits de l'homme ont été mis en lumière sous des angles différents selon le type d'atelier. On a essayé de faire saisir aux élèves les interactions entre différents domaines thématiques ainsi qu'entre des situations à l'échelon local et mondial. L'histoire locale de la politique en matière de droits des femmes dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Rhodes-Extérieures était un volet important, car il était proche des élèves et que ces derniers se sentaient concernés. Dans les ateliers, ils ont appris en quoi la situation politique de leur canton était liée à la situation nationale et internationale en matière de droits. L'égalité de tous les humains telle qu'elle est inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'homme s'est exprimée aussi par exemple dans la revendication du droit de vote des femmes en Suisse. Les apprenants ont comparé en outre l'évolution politique de leur région à la situation des femmes dans différents pays d'Afrique. En étudiant le film « Frauen Power in Afrika », ils se sont informés sur les causes et les conséquences du développement d'un système politique et ont amélioré la compréhension qu'ils avaient des contextes politiques dans d'autres pays. Ils ont appris dans quelle mesure les conditions de vie d'une femme pouvaient dépendre de la situation politique d'un pays. Les rencontres avec des réfugiés (Atelier « Des réfugiés témoignent ») ou la visite du Village d'enfants Pestalozzi leur ont permis de mieux voir les imbrications entre la politique, la société, l'économie et l'environnement.

d) Lien avec l'éducation aux droits de l'homme

L'éducation aux droits de l'homme est une stratégie pour parvenir à la sécurité humaine dans le monde. Elle se fonde intrinsèquement sur une pensée systémique axée sur les liens d'interdépendance. Elle permet aux gens, sur la base d'un système de valeurs commun de portée globale, de trouver des solutions aux problèmes du monde (Cf. Benedek In: Menschenrechte verstehen, 2009). Reconnaître les liens qui existent entre le système politique, l'économie et la vie au sein de la société est une composante essentielle de l'éducation aux droits de l'homme. La connaissance de l'histoire des droits de l'homme peut s'avérer utile. Savoir qu'une guerre mondiale a débouché sur la proclamation des droits de l'homme permet de mieux comprendre les imbrications politiques, économiques et sociales. Reconnaître par exemple les interactions entre la situation du droit et le potentiel de développement d'un pays ou d'une société fait également partie de cette approche. Seule une société libérée de la pauvreté, de la discrimination et de l'oppression peut se développer et utiliser pleinement ses ressources, qu'elles soient sociales ou économiques.

e) Pour aller plus loin

- Etudier le sujet les droits des femmes au niveau mondial – au niveau local (Légos)
- « Memories of Rain – Szenen aus dem Untergrund » Gisela Albrecht, Angela Mai (2005) Documentaire sur l'histoire de l'apartheid en Afrique du Sud
- « Fremde Bilder. Koloniale Spuren in der Schweiz » Karin Fuchs et al. (2011) Matériel à télécharger sur la question des traces du colonialisme en Suisse
- Etudier un sujet en utilisant la méthode du Mystery.
- « Kompetenzaufbau im fächerübergreifenden Unterricht. Förderung vernetzten Denkens und komplexen Handelns » Klaus Moegling (2010) Ouvrage proposant des bases didactiques, des modèles et des exemples pour l'enseignement.
- « Menschenrechte Grundkurs. Kommentare und Anregungen für die politische Bildung » Otto Böhm, Doris Katheder (2012) Ouvrage consacré aux droits de l'homme et à leurs interactions.